



• GAB 44 •
Les Agriculteurs BIO
de Loire-Atlantique

GAB 44 infos

N°83 - OCTOBRE 2022

WWW.GAB44.ORG



FILIÈRE
DÉPLOIEMENT DU LABEL FNAB



SÉCHERESSE
LA NÉCESSAIRE ADAPTATION



PÉDAGOGIE
SENSIBILISER AU MÉTIER DE PAYSAN.NE

La Bio source d'Espoir

Ne cédon pas à la panique ! Jusqu'ici tout va bien !

En effet, si vous lisez ces quelques lignes c'est que Poutine n'a pas encore détruit le Monde sous le feu nucléaire. Il faut croire en l'humain, qui malgré des comportements irrationnels, est capable de sursaut d'intelligence. Pour exemple, notre cher Président Macron, grand chantre du libéralisme, de la croissance éternelle et du ruissellement nourrissant les pauvres, est devenu le promoteur, en ce début d'automne, de la « sobriété » et des économies d'énergie...

Quand les hommes ont fini une guerre, ne disent-ils pas : « plus jamais ça ? » Jusqu'à la suivante...

Il faut croire en l'homme car les femmes ne font pas la guerre ! Cette phrase me semble absurde... quoi que... L'été fut chaud : canicule, sécheresse, insolation, fatigue ; l'homme est plein d'eau, comme les végétaux, et sans eau pas de vie !

On sent bien l'optimisme dans cette chronique ! Et encore, je n'ai pas parlé de Covid, grippe aviaire, consommation bio en berne... Vive 2022 !

Au moins cette année, nous aurons un bon millésime viticole ! Ouf... j'ai trouvé quelque chose de positif.

Ha ! Autre chose ! Anecdote peut-être mais significatif certainement, ce 04 octobre à Sion-Les-Mines, sur une ferme bio, le département de Loire-Atlantique a reçu le label « Territoire Bio Engagé ». En effet, avec plus de 20% des surfaces en bio (25% des fermes) et plus de 22% de bio dans les repas des collégiens, les Elus du département, représentés par Jean-Luc SECHET (vice-président agriculture) et Hugo BESSIERE (conseiller départemental en charge du projet alimentaire) ont conscience que produire en bio est une solution face aux enjeux alimentaires, de qualité de l'eau, de biodiversité, d'emploi local et du réchauffement climatique. L'exemple de l'exploitation laitière nous accueillant, avec transformation laitière et des vaches laitières pâturant des prairies multi-espèces de longue durée en est un exemple probant.

Peut-être, comme un électrochoc, cet été caniculaire avec ses nombreuses alertes dont le niveau (faible) des cours d'eau et des nappes phréatiques, a permis de sensibiliser la population au réchauffement et ses conséquences. Incontestablement, l'enjeu de l'eau est d'actualité : bien commun et de plus en plus rare

donc convoité... La guerre de l'eau n'est qu'à ses débuts. Le réseau CAB/FNAB a déjà travaillé le sujet avec notamment une note de position sur les priorisations de l'usage de l'eau. D'abord l'eau potable puis l'irrigation des productions alimentaires (maraîchage bio), sans oublier la recharge des nappes et les zones humides, vecteurs des biodiversités. Le sujet est complexe, aux interactions nombreuses, les contradictions aussi... Ainsi privilégier l'eau potable est-il toujours cohérent quand celle-ci sert à arroser des golfs ou à remplir des piscines toujours plus nombreuses ? Moi qui réside près de la côte, je vois cette inflation galopante... De même que privilégier des utilisations maraichères qui servent notamment à produire de la mâche industrielle exportée par camion dans des contrées lointaines... !

Le sujet est donc complexe, c'est pourquoi le réseau GAB/CAB mènera une réflexion à tête reposée lors d'une journée d'hiver le 10 janvier 2023 sur la « Gestion quantitative de l'eau ». Cette réflexion doit percoler dès cet automne, dans les groupes d'échanges par exemple, où on pourra s'informer auprès de spécialistes du sujet telle que l'hydrologue Emma HAZIZA, très pédagogue et pertinente sur le sujet. En tout cas, la solution n'est certainement pas de pomper l'eau dans les nappes tels des Shadocks pour remplir des « méga-bassines » afin de contourner les interdictions de pompage estivales.

Au passage, on pompe aussi les subventions... Et surtout, on ne change pas de modèle agricole car une fois le système d'irrigation établi, on continuera la production en monoculture de maïs pour nourrir des exportations (via La Rochelle par exemple) et des cochons, méthaniseurs, poules et canards. Ha non ; ces derniers ont été éradiqués pour cause de grippe aviaire : Sauve qui poule !

Ces « méga-bassines » sont aussi une façon de « privatiser » l'eau qui passe de bien commun à propriété de coopérative à la gouvernance teintée de la FNSEA-Coordination rurale, aux objectifs de surtout rien changer au modèle agricole accro aux engrais chimiques et pesticides...

Alors que l'on sait que la Bio fait partie de la solution aux différents enjeux agroécologiques et plus globalement au réchauffement climatique !

La Bio est donc source d'espoir, cultivons-la !

*Bruno Gris
Paysan au Clion sur Mer
Administrateur au GAB 44*

LA LOIRE-ATLANTIQUE : UN TERRITOIRE BIO ENGAGÉ

Le mardi 4 octobre 2022, à Sion-les-Mines, les élus du département de Loire-Atlantique signaient avec Inter Bio Pays de la Loire, l'entrée dans le label « Territoire Bio Engagé ».

Une collectivité est labellisable si elle a atteint l'un ou les deux objectifs suivant : 15% de surface agricole en Bio ; 22% d'approvisionnement bio dans les services de restauration (en valeur d'achat).

Avec **21.4%** de la SAU en agriculture biologique, la Loire-Atlantique se situe en 2^{ème} position derrière le Gers. La présidente d'Inter Bio, la présidente du GAB44 et les élus du Département ont pu saluer l'engagement de celles et ceux qui croient et qui expérimentent les pratiques BIO tous les jours sur leur ferme. C'est le cas de Jonathan, Antoine et Adrien qui accueilleraient la signature du label. Installés récemment à Sion-les-Mines, ils ont converti une ferme laitière en AB et développé un atelier de transformation pour valoriser une partie de leur lait en crème, yaourts et fromages. Devant ce public d'élus et de collégiens du secteur, ils ont expliqués leur démarche depuis leur installation et l'importance du collectif : formation avec CAP44, système herbager travaillé avec les groupes



Civam, transformation et commercialisation chez Biolait ou en vente directe, échanges au sein du groupe Transformation laitière du GAB, ...

Bel exemple de la dynamique du département pour poursuivre le développement d'une agriculture bio paysanne !

FÊTE PAYSANNE : UNE PREMIÈRE À NANTES !



Ca fait longtemps que l'idée courrait dans les discussions. « *Ce serait pas mal de faire une fête paysanne à Nantes pour tisser plus de lien entre l'agriculture paysanne et les habitants de Nantes* ». Laurence de l'asso Les Bouillonnantes a pris le projet à bras le corps en se rapprochant de nos organisations paysannes de TACTS 44.

Résultat : une belle fête sur le week-end des 24-25 septembre à Doulon !

Marché paysan, visite des fermes de Doulon, exposants divers, ateliers, animations, jeux, stands de restauration ... ont séduit un public qui a répondu présent.

Le collectif TACTS 44 (Terroirs44, Terre de liens, CAP44, CIVAM, GAB, Accueil paysan, CIAP, Solidarité Paysan) était présent sur un stand d'information et sous sa nouvelle banderole. Il avait également contribué à l'organisation des tables rondes sur le maraîchage, l'installation, la place de l'élevage et le juste prix de l'alimentation.

L'occasion pour TACTS de communiquer ensemble. A suivre ...





LA TERRE EST NOTRE MÉTIER : GROS TEMPS FORT DU RÉSEAU FNAB À RETIERS (35)

Le salon Bio organisé tous les 2 ans à Retiers par le réseau des agriculteurs Bio de Bretagne avec le soutien de la FNAB, de Bio en Normandie et de la CAB Pays de la Loire est devenu le rassemblement technique des agricultrices et agriculteurs Bio.

« Cette édition a été un beau moment pour faire le point, voir nos progrès, partager les réussites ainsi que les inquiétudes. Et surtout, envisager les défis de demain pour la Bio », estime Julien Sauvée, éleveur bio à Melesse (35) et président de la FRAB Bretagne. »

Comme chacun n'a pas pu s'y rendre cette année, mettons nous dans la peau d'un adhérent du GAB44 qui a passé une journée sous le soleil breton.



► Le stand FNAB et des GAB de l'ouest est prêt à accueillir les visiteurs : documentation, échanges en tout genre, quizz sur la réglementation ou sur la PAC... et surtout l'occasion pour le réseau de se retrouver.



► Olivier est dans la fosse pédologique. Il passionne son auditoire en expliquant le fonctionnement du sol.



► Jean-Luc Grégoire, fabricant de matériel en Loire-Atlantique, fait une démonstration de herse devant des étudiants et des agriculteurs attentifs.



► Le public est assidu pour les conférences. Le plus dur est de choisir sa conférence : beaucoup de choix sur des thèmes de tout type.



► Des lieux d'échanges de pratiques et de témoignages comme sur « Le cabaret des savoir-faire paysans » ou le pôle « La bio au féminin »

On espère vous avoir donné envie.

Rendez-vous dans 2 ans !

Le chiffre 2022

**10 000
VISITEURS**



DES ACTIONS À VENIR CHEZ VOUS ? SÈVRE ET LOIRE ET ESTUAIRE ET SILLON TRAVAILLENT LEUR PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Aujourd'hui, 403 Projets Alimentaires de Territoire (PAT) sont portés en France, dont 6 en Loire-Atlantique (parc Naturel Régional de Brière, Redon Agglomération, Pays de Châteaubriant, Communauté de communes d'Erdre et Gesvres, Nantes Métropole, PETR Pays de Retz) et un PAT est en concertation depuis 2020 sur la Communauté de communes du Pays d'Ancenis.

DEUX NOUVEAUX PROJETS EN CONSTRUCTION EN LOIRE-ATLANTIQUE

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines... Les PAT doivent être en cohérence avec les enjeux du territoire, et notamment les enjeux environnementaux.

Deux nouveaux PAT sont en cours de construction en Loire-Atlantique sur les communautés de communes Estuaire et Sillon et Sèvre et Loire.

EN TANT QUE PAYSAN.NE, QUEL EST MON INTÉRÊT DANS LE PAT ?

Un PAT peut permettre de travailler sur la structuration de filières locales, de développer des projets innovants autant sur la commercialisation qu'en termes de production, il peut permettre de travailler sur l'accessibilité d'une alimentation durable. Ainsi en tant que paysan.ne du territoire, vous pouvez faire valoir vos projets individuels ou collectifs auprès de la communauté de communes. Cette démarche permet d'identifier les projets à soutenir et, en fonction des orientations choisies, venir les appuyer financièrement.

DANS LES AUTRES PAT, QUELLES ACTIONS SONT MISES EN PLACE ?

Le GAB 44 est engagé dans plusieurs PAT du département. Certains PAT appuient

l'installation comme celui de Nantes Métropole avec une aide spécifique aux porteurs et porteuses de projets bio ou encore la CCEG (Communauté de Communes Erdre et Gesvres) qui initie des actions pour favoriser l'installation-transmission.

4 PAT du département soutiennent la mise en relation entre les producteurs.trices et les restaurants scolaires autour de projet de planification annuelle d'approvisionnements. L'objectif de ces démarches est de pérenniser dans le temps l'approvisionnement des restaurants scolaires mais aussi de pérenniser des débouchés locaux.

La conversion vers l'agriculture biologique est aussi un objectif affiché pour le PAT de Nantes Métropole et des actions sont déployées pour sensibiliser les agriculteurs.trices conventionnels.

Des actions de sensibilisation du public sont également portées, que cela soit auprès des scolaires ou auprès des foyers, comme le Défi Foyers à Alimentation Positive développé par le réseau FNAB.

ET POUR ALLER PLUS LOIN AU SEIN DU GAB ?

Vous pouvez contribuer à la mise en place des PAT en vous positionnant en tant que référent pour participer activement à la concertation ou en remontant les informations qui vous semblent importantes sur le territoire : des enjeux à défendre, des projets en cours chez les paysans et paysannes ou des souhaits d'actions !



FACE AUX SÉCHERESSES RÉCURRENTES : ADAPTER AU MIEUX SON SYSTÈME FOURRAGER

L'été 2022 a été l'un des étés les plus secs qu'on ait jamais connu. Avec un cumul de précipitation de 56mm sur les mois de juillet - août en Loire atlantique, la pluviométrie de la saison était 2 fois inférieure aux moyennes observées ces 60 dernières années. Le mois de juillet fut particulièrement sec, avec seulement 11mm de précipitations observées sur la station de Nantes, soit 4 fois moins que les moyennes saisonnières. Le mois d'août quant à lui fut plus clément en termes de précipitation, mais avec une répartition très disparate à l'échelle du territoire. S'ajoute à ça une pluviométrie sur l'hiver nettement insuffisante, à 80% du cumul saisonnier de référence, ce qui a aggravé le niveau des nappes et des cours d'eau au cours de l'été. Et c'est sans parler des températures, qui ont été de l'ordre de 1,5° au-dessus des moyennes saisonnières sur tout l'été.

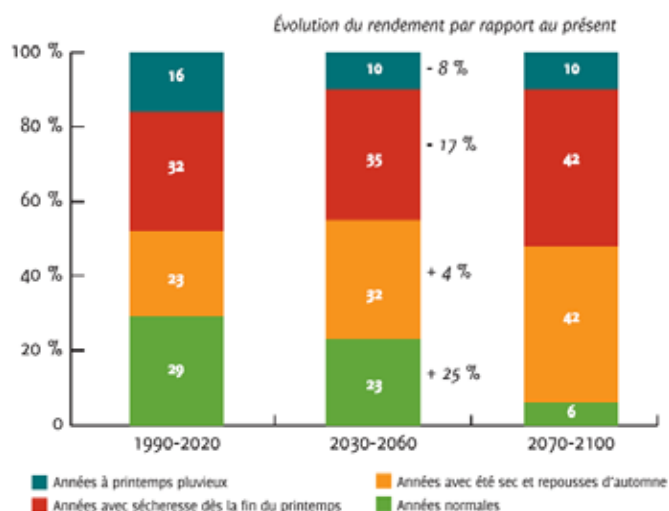
La situation fourragère dans les élevages de ruminants du département a été nettement impactée par les effets de la sécheresse et des différentes canicules (arrêt du pâturage 15 jours à 3 semaines plus tôt que prévu dans certains endroits, et des récoltes printanières plus faibles qu'à l'accoutumée), mais pour autant la plupart des éleveurs et éleveuses du département anticipent l'hiver avec une relative sérénité ; en raison des importants stocks réalisés lors des deux années précédentes.

Cette situation nous offre une leçon importante : les stocks fourragers récoltés lors des années 'humides' sont avant tout à considérer comme une assurance pour les années sèches, et non une incitation à augmenter son chargement ou sa production. Il est donc utile dans cette optique d'analyser les projections du GIEC Pays de la Loire, sur les 30 années à venir, afin de savoir quelle(s) stratégie(s) adopter pour sécuriser son autonomie fourragère. Celles-ci nous renseignent sur la fréquence d'occurrence de 4 années 'types' (années normales ; printemps pluvieux ; été sec avec repousses d'automne, printemps et été sec) à l'horizon 2060 et à l'horizon 2100.

Les années sèches, qui arrivaient jusque là une année sur deux en moyenne, seront nettement plus fréquentes à partir de 2030 (2 années sur 3), pour être largement majoritaire en 2100 ; alors que les années « normales » ou pluvieuses qui permettront de refaire du stock fourrager ne représenteront qu'un tiers des années à partir de 2030.

L'enjeu de ce nouveau contexte pour les élevages ruminants est donc de se constituer une trésorerie fourragère d'au moins six mois, voire plus afin de prévenir des épisodes de printemps secs ou de sécheresse d'été marquée. Pour se constituer et préserver cette trésorerie fourragère, les éleveurs et éleveuses devront adapter une conduite « opportuniste » pour valoriser dès que possible la pousse de l'herbe, en toute saison et sur tout type de terrain... Voici plusieurs leviers à étudier : tous ses leviers sont à combiner et à s'approprier en fonction de ses contraintes et de sa stratégie, mais l'opportunisme reste le maître mot dans cette optique !

Évolution de la fréquence des quatre années types à moyen et à long terme



PROFITER AU MIEUX DE TOUTES LES SAISONS DE PÂTURAGE

Avec des printemps plus précoces, ainsi que des repousses d'automne plus importantes, la saison de pâturage se prolonge ; mais il faut toutefois se donner les moyens de la prolonger, surtout dans des conditions plus humides. L'adaptation des chemins d'accès au pâturage est un levier important pour sécuriser le pâturage en cette saison. Bien dimensionner la largeur de ces chemins en fonction de leur fréquentation comme en fonction de la taille du troupeau (Minimum 4 m de large pour un chemin desservant les paddocks les plus proche du bâtiment, pour un troupeau de moins de 50 vaches) ; et choisir des matériaux filtrants, pas abrasifs ; pour faciliter l'acheminement des vaches jusqu'aux parcelles.

LIMITER AU MAXIMUM LE GASPILLAGE DES FOURRAGES

Pérenniser sa trésorerie fourragère passe également par la limitation des refus, en apportant des fourrages appétants et adaptés aux besoins des animaux. L'étape clé reste évidemment de récolter un fourrage de qualité, mais il existe également des leviers dans la conservation et la distribution.

Le tri des fourrages à la récolte, en fonction de leur qualité (part de légumineuses, fibrosité, etc...) permet par la suite de mieux les recombinaison pour apporter aux animaux la ration la mieux adaptée.

De plus, pour améliorer la conservation des fourrages il faut bien dimensionner ses silos pour un avancement suffisamment rapide et limiter les échauffements (prévoir un avancement de 20 à 30cm par jour si on distribue l'été).

DIVERSIFIER SON SYSTÈME FOURRAGER

Avec une variation climatique interannuelle très importante, la possibilité d'exploitation de certaines prairies devient très variable. C'est pourquoi en diversifiant les espèces présente au sein d'une prairie ou dans son système fourrager, on s'assure plus de souplesse dans l'exploitation de la ressource en herbe, en optimisant les différentes plages d'exploitation des espèces. Par exemple, implanter des espèces au développement précoce (comme la fléole ou le ray-grass hybride) permet de valoriser assez tôt en saison la prairie, et réaliser des coupes précoces de qualité. Par ailleurs, des espèces avec une période d'exploitation située en été ; comme le sainfoin et le lotier corniculé, permettent de prendre le relais lors des fortes chaleurs estivales.

Il existe une multitude d'intercultures estivales pouvant être implantées après des cultures de céréales (ou semées à la volée dans des céréales développées) tel que le colza fourrager ; le millet perlé ou le trèfle d'Alexandrie ; qui peuvent constituer un stock de soudure l'été ; à pâturer ou à récolter.

SÉCURISER L'IMPLANTATION DES COUVERTS PÂTURABLES EN L'EFFECTUANT SOUS COUVERT DE CÉRÉALES

La période d'implantation des couverts pâturables ou des légumineuses fourragères peut également être fortement impactée par la sécheresse en fin d'été. Une mauvaise implantation résulte en un salissement, et une exploitation compliquée du couvert si l'on veut le faire pâturer ou le récolter.

En implantant son couvert dans la culture en

place (à l'automne ou au printemps selon le type de sol ; on s'assure que le couvert soit développé au moment de la moisson. Cela permet un premier pâturage dès le mois de septembre en fonction de la pluviométrie de fin d'été. Cela permet aussi d'avoir des plantes enracinées qui "nourrissent" le sol de leurs exsudats racinaires pendant la période estivale souvent défavorable à la microbiologie du sol. En sortie d'hiver (suivant), on peut obtenir une biomasse de 5 tMS/ha restituant 80 unités d'azote. particulièrement intéressant en système « culture ».

Les semis de printemps sont adaptés aux sols sableux ou argilo-calcaires drainants, portant en février-mars. C'est l'occasion de réaliser un désherbage, avant un semis à la volée. Les semis d'automne sont plus adaptés au sol humide (sans désherbage).

Les premiers essais paysans, suivis par le réseau CAB, mettent en avant quelques précautions techniques :

- le trèfle blanc (huia) à 3kg limite la gêne à la moisson,
- la technique semble plus efficace en blé pur l'association avec un protéagineux concurrence l'accès à la lumière notamment,
- les écartements à 25 cm, laissent plus de lumière et semble favoriser l'implantation de la légumineuse

Enfin au-delà, des trèfles seuls, l'implantation de prairie est couramment réalisée sous couvert d'orge au printemps. Elle est aussi pratiquée à l'automne sous couvert de méteil, cela nécessite néanmoins un travail sur l'adaptation des doses de semis propre à ses parcelles.

Le dérèglement climatique en cours nécessite une adaptation importante de nos systèmes fourragers. Pour assurer leur pérennité, il faudra combiner et s'approprier l'ensemble des leviers à disposition afin de se garantir une trésorerie fourragère suffisamment importante pour passer les périodes de déficit fourrager. Les maîtres mots de cette stratégie sont donc l'anticipation et l'opportunité ; pour optimiser les ressources fourragères à disposition.



Photo du 8 septembre, prairie pâturée une fois dans l'été, semée sous couvert de méteil grain à l'automne



LABEL FNAB : OÙ SE SITUE MA FERME EN TERMES DE BIODIVERSITÉ ET DE SOCIAL ?



Le chantier initié il y a plus d'un an se concrétise cet automne : le cahier des charges du label FNAB pour une bio plus exigeante est créé, il est désormais possible de s'autoévaluer et en ligne et de se faire labeliser.

POURQUOI CE LABEL ?

Le label répond à la demande des paysan·nes du réseau de traduire de manière opérationnelle la « charte des valeurs ». Mieux communiquer sur les pratiques de sa ferme, c'est partager au sein du réseau FNAB des valeurs qui pourront être communiquées en collectif, c'est aussi contrer tous ensemble les autres démarches qui sèment le trouble dans l'esprit du consommateur : HVE, zéro résidu de pesticides, ...

COMMENT JE SAIS SI MA FERME PEUT AVOIR LE LABEL ?

Des critères sur la brique de la biodiversité et du social ont été écrits en concertation avec des fermes de tous les territoires et productions. Ils sont consultables sur le site de la FNAB, mais il est plus simple de vous tester directement :

www.fnab.org/label-bio-mieux-disant/.



COMMENT JE VALORISE MES PRATIQUES SUR LE BIEN ÊTRE DES TRAVAILLEUR.EUSES ET SUR LE MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ SUR MA FERME ?

L'un des premiers postulat pour le label a été que, pour être bien sur sa ferme, il fallait être rémunéré·e justement que l'on soit salarié·e ou employeur·euse. Le GAB44 vous propose dès cet automne une réflexion sur le prix de vos produits. Une formation de 2 jours avec une demi-journée d'accompagnement individuel vous permettra de maîtriser l'outil prix de revient pour piloter votre commercialisation : quels produits, à quel prix, quels investissements... ?

Le maintien de la biodiversité dont tout le monde se targue requiert une multiplicité d'actions complémentaires favorables à la faune et à la flore naturelle sur sa ferme. Mais comment mieux comprendre et optimiser l'impact de ces pratiques chez soi ? Une formation d'une journée en novembre vous permettra de savoir cartographier les ilots de biodiversité, d'identifier vos bonnes pratiques et de les valoriser.

L'équipe du GAB44 est disponible pour vous en dire plus et pour vous accompagner dans cette démarche de labellisation. Des outils de communication sont là pour expliquer la dynamique d'une bio plus exigeante conçue par les paysan·nes du réseau bio



VOIR LA VIDÉO DE PRÉSENTATION DU LABEL



LE COÛT TOTAL DE LA LABELLISATION

FERME QUI N'EMPLOIE NI SALARIÉS, NI SAISONNIERS
woofeurs et stagiaires non compris

Coût audit / an
140 € / an

Frais de licence / an
100€ de frais fixes
0,1 % du CA bio HT

COÛT TOTAL / AN
240 €

0,1 % du CA bio HT par an

FERME QUI EMPLOIE DES SALARIÉS ET DES SAISONNIERS

Coût audit / an
220 € / an

Frais de licence / an
100€ de frais fixes
0,1 % du CA bio HT

COÛT TOTAL / AN
320 €

0,1 % du CA bio HT par an

OFFRE DE LANCEMENT À 200 € TOUT COMPRIS POUR LES FERMES SANS SALARIÉS, NI SAISONNIERS



DES FORMATIONS AUTOUR DE LA BIODIVERSITÉ ET DU SOCIAL :

22 Novembre : Valoriser son engagement environnemental et sociétal

15 Novembre et 8 Décembre : Investir, Recruter, vendre : piloter sa ferme grâce à l'outil prix de revient.

Inscription : formation@gab44.org



AVEZ-VOUS PENSÉ À LA RESTAURATION COLLECTIVE COMME DÉBOUCHÉ ?

UN CIRCUIT DE COMMERCIALISATION QUI A SES PARTICULARITÉS

Vendre ses produits au restaurant municipal de sa commune démarre parfois dans une démarche militante pour rendre la bio accessible à tous. C'est ainsi qu'un certain nombre d'entre vous ont déjà initié des relations en livrant ses caquettes en même temps qu'ils déposaient leurs enfants à l'école.

La restauration collective a ses problématiques qui peuvent essouffler les bonnes volontés : manque de temps et de main d'œuvre en cuisine qui limite l'utilisation de produits bruts, budgets serrés, méconnaissance de la saisonnalité et de la production locale, arrêt des commandes pendant les vacances ... Cependant, elle représente une opportunité à étudier : pas d'astreinte de temps comme en vente directe, complémentarité avec vos débouchés actuels, visibilité sur les volumes consommés, ... D'autant plus que les volontés politiques locales et la loi EGAlim accentuent les demandes de s'approvisionner auprès des fermes bio locales.

Afin de faciliter la structuration de ces échanges et pour répondre aux problématiques sur ce débouché, le GAB44 anime plusieurs projets de planification pour la restauration collective. Le principe est de recueillir les besoins des établissements et de structurer l'offre en collectif avec les producteur·trices intéressé·es pour planifier des commandes sur un an. La démarche est en cours sur le parc de Brière, Redon Agglo, la Communauté de Communes Erdre et Gesvres ainsi que sur Nantes Métropole.

FAITES-VOUS CONNAITRE !

Le GAB44 propose également un service de petites annonces via la Newsletter de mise en lien fermes et débouchés. Tou·tes les adhérent·es peuvent ainsi déposer une annonce pour proposer leurs produits et recevoir les recherches des différents débouchés sur leurs territoires.

Il existe aussi d'autres outils pour communiquer sur vos fermes : le site bonplanbio.fr, l'atlas du Département pour la restauration collective... Le GAB44 peut vous accompagner sur ces démarches, n'hésitez pas !





SENSIBILISER AUX MÉTIERS D'AGRICULTEURS.TRICES ... ET SI J'ACCUEILLAIS DES JEUNES SUR MA FERME ?

Au printemps 2022 est né le groupe de travail « Sensibiliser aux métiers d'agriculteur.trices » qui, après une première réunion, s'est renommé : "L'Avenir est dans le pré" !

Les objectifs de ce groupe sont clairs : lever les préjugés sur les métiers agricoles auprès du public scolaire mais aussi auprès des parents ou des enseignants qui ont un grand rôle à jouer sur l'orientation professionnelle des jeunes.

Faire découvrir les métiers agricoles passe aussi par la visite de ferme, l'accueil de stagiaires de 3e, ou bien encore lors d'évènement sur vos fermes.

Vous souhaitez rejoindre le groupe de travail ou vous former à l'accueil du public scolaire ? Prenez contact avec Elsa - animation@gab44.org



Témoignage

AUDE LE BIHAN | Ferme "Au vieux hangar" - Le Pellerin
Membre du groupe "L'Avenir est dans le pré"



Quelles sont les raisons de ton engagement dans le groupe de travail « sensibiliser au métier d'agriculteur.trice » ?

À leur âge, jamais je n'aurais pensé que ce métier était aussi complet et créatif. Donc si je peux témoigner en ce sens, j'y vais.

La filière agricole n'est que trop présentée en étant une filière « technique », qui serait plus approprié aux fils/filles de paysans ou des élèves en situation d'échecs scolaires. Or il n'en est rien. **Il faut casser ces préjugés.** Il faut aussi associer agriculture et métiers de l'environnement, surtout pour nous, en tant qu'agri bio ! À nous, d'être en avant et de faire disparaître la barrière entre écologie/environnement et agriculture. Notre agriculture se veut écologique et protectrice de son environnement et du coup, ca devient beaucoup plus motivant pour les jeunes, vus sous cet angle !!

Et puis, si on veut continuer à bien manger, avoir notre madeleine de Proust, nous avons besoin des générations futures pour continuer notre agriculture et la faire progresser.

Quelles sont pour toi les enjeux d'accueillir des élèves sur les fermes ?

Faire découvrir notre métier : sa richesse, pluralité des compétences, montrer que l'on est un véritable chef d'entreprise où il faut anticiper, prévoir, organiser, faire de la gestion, du management au même titre qu'une entreprise en industrie ou en informatique par exemple.

Transmettre notre enthousiasme et notre goût pour ce métier qui a du sens et ainsi donner envie ! Je cite toujours le fait que l'on nourrit environ 150 familles et nous en sommes fiers !

Il a également du sens au niveau de notre place par rapport à notre environnement. On vit avec la nature, on fait partie d'elle. On travaille avec elle. Nous utilisons les éléments que la Terre nous a mis à disposition : l'eau, le sol, la terre, le soleil, l'air, les animaux, les plus petits soient ils, les végétaux afin de produire une alimentation saine et respectueuse de l'environnement.

Expliquer également l'agriculture biologique, en quoi ca consiste et casser certains préjugés et surtout faire passer le message **« Sans agriculteurs, pas d'alimentation ! »**

Pourquoi, accueillez-vous des élèves de 3^{ème} en stage d'observation ?

Les élèves que nous recevons, sont souvent des enfants de nos clients. Sur la ferme, beaucoup de tâches sont simples donc ils ne sont pas uniquement dans l'observation - voire jamais - et ça ils aiment beaucoup. Il faut faire preuve de pédagogie, expliquer le travail et avoir l'envie de transmettre, un peu de patience, pas mal de déconade et hop, ils ressortent ravis !



COMMUNIQUER, POUR QUOI FAIRE ?

Dans un contexte économique compliqué où le marché de la bio connaît un ralentissement de sa progression, communiquer semble indispensable.

L'aspect commercial n'est pas à négliger quand on décide de vendre sa production en circuits courts. Les moyens de communiquer sont larges et variés mais certains sont plus gourmands en temps et/ou en moyens financiers que d'autres.

ZOOM SUR L'OUTIL WEB

Le WEB fait partie des outils les plus économiques, faciles et rentables pour faire connaître son activité et ses produits.

Il faut tout d'abord bien avoir en tête qu'on ne communique pas « sur » son entreprise mais « pour » ses clients ou futurs clients. La différence est de taille, cela veut dire que pour bien communiquer il faut savoir à qui on veut s'adresser.

Sur internet, quand on s'adresse à tout le monde, on ne s'adresse à personne !

Évidemment, pour un produit, il n'y a pas qu'un seul type de clientèle. Vous devrez alors réfléchir aux différents profils que sont vos clients. Pour cela, observez vos clients actuels, posez-leur des questions, lancez des sondages, regardez les statistiques de votre site si vous en avez déjà ou les profils de vos abonnés.

Une fois que vous aurez défini à qui vous vous adressez, vous pourrez choisir vos outils et personnaliser votre message et ainsi être efficace. Vous pourrez adapter votre image, définir votre ton, personnaliser votre contenu, mais aussi sélectionner les bons canaux de communication et segmenter votre communication si besoin (par exemple : créer plusieurs listes d'e-mails en fonction des infos et du produit que vous mettez en valeur).

COMMUNIQUER SUR LE WEB, DE QUELLE MANIÈRE ET AVEC QUELS OUTILS ?

Si vous ne faites pas les marchés et que vous n'allez pas au devant de la clientèle, la communication via le web va être votre principal moyen de développer votre visibilité.

La communication sur le WEB permet de gagner du temps. Elle permet de toucher un nombre important de personnes simultanément et certaines fonctionnalités peuvent être programmées et automatisées pour faciliter l'organisation du travail.

Il existe deux manières de communiquer : la façon active ou la façon passive.

La communication active consiste à aller chercher le client. Elle peut être intrusive et dérangeante mais elle est rapide à mettre en place

(envoi d'e-mails, distribution de flyers, panneaux, coup de téléphone, marchés, salons...).

La communication passive a pour objectif de faire venir à vous le client, c'est lui qui devient demandeur et qui est à l'origine du premier contact. Elle est longue à s'installer mais elle vous libère du temps car elle automatise le processus de prospection (par exemple : site internet, e-mails automatisés, réseaux sociaux, bouche à oreille).

Pour être efficace il est intéressant de mixer ces 2 méthodes de communication et donc mixer les outils.

Mais vous n'allez pas vous adresser de la même manière à une personne qui vous découvre qu'à un client que vous cherchez à fidéliser.

Par exemple, pour faire découvrir vos produits, vous allez pouvoir vous servir d'un site internet ou vous inscrire sur des annuaires en ligne. Pour amener les visiteurs à s'intéresser à votre activité, vous utiliserez les réseaux sociaux qui permettent aux visiteurs de rentrer dans votre quotidien et de mieux vous connaître. Ensuite, pour que les personnes intéressées deviennent des clients, vous pourrez utiliser le mailing ou les newsletters ainsi que les réseaux sociaux qui permettent de transmettre des informations très concrètes sur les produits (par exemple : caissettes de veaux disponibles à partir de...). Enfin pour fidéliser les clients et pour qu'ils deviennent vos ambassadeurs, vous pourrez utiliser les réseaux sociaux, les newsletters, les sondages, mais en veillant cette fois-ci à personnaliser votre message pour chaque client.

Enfin, il est important de prendre en compte la pérennité des outils que vous choisirez. Les outils internes à l'entreprise comme un site internet (si vous en gérez l'hébergement) vous appartiennent. A l'inverse, les outils externes, comme les réseaux sociaux, qui dépendent de plateformes tierces, ne vous appartiennent pas et peuvent voir leurs règles changer du jour au lendemain. Ne mettez pas tous vos œufs dans le même panier !

Il n'existe pas de recette toute faite, c'est à vous de choisir vos outils en fonction de votre activité, de vos produits et de vos clients.



les bio pratiqueur

Septembre - Décembre 2022
en Pays de la Loire




13 octobre 16
 6 décembre 4
 7 octobre 9
 10 novembre 5
 11 octobre 10
 5 octobre 13
 8 novembre 7
 18 octobre 14
 18 novembre 3
 19 octobre 15
 24 novembre 8
 12 octobre 11
 23 septembre 1
 18 octobre 2
 Décembre 4
 7 décembre 12

Fermes ouvertes sur la transition agricole et climatique
 www.biopaysdelaloire.fr

LE RESEAU DES PRODUCTEURS BIOLOGIQUES DES PAYS DE LA LOIRE
 CAB • GAB 44 • GABANJOU • CIVAM BIO 53 • GAB72 • GAB85

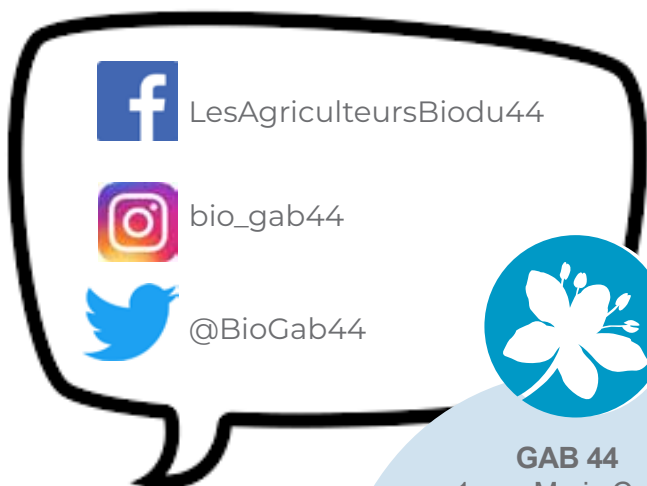
Pour s'inscrire rendez-vous sur www.gab44.org

- 10/11 : Atelier bovins et grandes cultures : quelles complémentarités ? Carquefou
- 6/12 : Elevages bio : quel avenir pour les filières ? CCEG (lieu à confirmer)

Le site des petites annonces bio c'est :



www.agribiolien.fr



Suivez-nous
sur les réseaux

GAB 44
 1, rue Marie Curie
 44 170 Nozay
 02 40 79 46 57
accueil@gab44.org
www.gab44.org